

Procès-verbal — Réunion du conseil d'établissement  
2 octobre 2017 18h30 – Salon du personnel

Monsieur Stéphane Rochefort (directeur)  
Madame Valérie Villeneuve (parent)  
Madame Patricia Jean (parent)  
Monsieur Joël Mophu (parent)  
Madame Marie-Hélène Allard (parent)  
Madame Estelle Huard (parent)  
Madame Hélène Caron (parent)

Monsieur Nicu Pintilie (enseignant)  
~~Monsieur Kevin Pye (enseignant)~~  
Madame Chérifa Azoug (enseignante)  
~~Monsieur Sylvain Turcot (resp. SdeG)~~  
~~Madame Gabriella Rousseau (rep. de la communauté)~~

- 1.0 Vérification du quorum 1  
Vérification du quorum 2

Deux quorum vérifiés.

- 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Estelle propose l'adoption de l'ordre du jour, Hélène seconde.

- 3.0 Adoption et suivis du procès-verbal du 7 juin 2017

**Point sauté.**

Parole au public

s/o

- 4.0 Présentation de tous les membres

Tour de table afin de présenter les membres présents à la réunion.

- 5.0 Point de la présidence

- 5.1 Bilan du CÉ 2016-2017

Le gros dossier de l'an dernier a été l'agrandissement : information sur la date de début du chantier, présentation des plans, suivi de l'évolution de la décision de l'équipe école et de la direction quant aux niveaux qui seront déménagés à l'annexe.

Autres dossiers du CÉ de l'an dernier :

- Démarches effectuées auprès de la CSDM quant à l'importance d'un redécoupage dans le quartier afin de régler le problème de surpeuplement de notre école.
- Démarche effectuée auprès de la CSDM pour tenter de convaincre de la nécessité d'une navette. Suite au refus de la CSDM, démarches entreprises afin d'assurer la sécurité du trajet entre la maison-mère et l'annexe (brigadier, prolongement de la lumière, nouvel arrêt, traverse de piétons). Il y a également eu une démarche auprès de la STM pour établir un trajet d'autobus entre la maison-mère et l'annexe, sans succès.

Cette année : les dossiers d'agrandissement, de sécurité et de redécoupage seront encore très présents.

Retour sur la sortie dans les médias : on note la difficulté de contrôler l'information lorsque l'on s'adresse à un journaliste, certains membres considèrent que la sortie dans les médias était justifiée, même si cela a eu peu d'effet puisque la CSDM n'est pas revenue sur sa décision. D'autres membres s'interrogent si cela a nui à la réputation de l'école.

- 5.2 Retour sur l'ouverture d'un groupe de garde à l'annexe temporaire

Malgré la relance effectuée à l'assemblée générale, aucun nouveau parent n'a manifesté son intérêt pour ouvrir un groupe de service de garde à l'annexe. Compte tenu du peu d'intérêt (seulement 13 parents sur 37 inscrits), il convient qu'à ce moment, il n'est pas recommandé d'ouvrir un groupe de SDG à l'annexe. On mentionne toutefois que cette décision pourrait être revue si le désir des parents changeait (par exemple lorsque la météo sera moins clémente, à l'approche de l'hiver).

- 6.0 Élection des différents postes du conseil d'établissement

- 6.1 Présidence

Valérie propose Marie-Hélène Allard. Aucun autre membre ne se présente. Aucune objection à l'élection de Marie-Hélène comme présidente. Marie-Hélène accepte.

- 6.2 Vice-présidence

Estelle propose Joël Mophu au poste de vice-président. Aucune objection. Joël accepte.

### 6.3 Secrétariat

Il est convenu que les différents membres-parents du CÉ agiront à tour de rôle comme secrétaire.

## 7.0 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

Les différents dossiers dans lesquels le CÉ est impliqué : (tirés du document : 'Les conseils d'établissement des écoles : fonctions et pouvoirs') :

- Le plan d'engagement local (anciennement projet éducatif et plan de réussite) : Le CÉ doit l'approuver.
- Reddition de comptes : Le CÉ doit rendre compte annuellement de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite
- Règle de conduite : Le CÉ approuve les règles de conduite et mesures de sécurité
- Acte d'établissement (PTRDI) : Le CÉ en est informé par la direction.
- Critères de sélection du directeur de l'école : Le CÉ est consulté.
- Régime pédagogique (temps alloué à chaque matière) : Le CÉ doit approuver.
- Choix des méthodes pédagogiques et manuels scolaires : Le CÉ est informé et est consulté.
- Normes et modalités d'évaluation : Le CÉ est informé.
- Dons et contributions : Le CÉ peut solliciter et recevoir un don.
- Budget annuel de l'école : Le CÉ doit l'adopter
- Service de garde et de dîner : Le CÉ peut demander des services, les organiser.

## 8.0 Règles de régie interne

Le CÉ revoit les règles de régie interne, qui sont essentiellement les mêmes que l'an dernier.

Une nouveauté : les membres substitués. Si un membre parent ne peut être présent à la rencontre, il doit communiquer par courriel avec les trois membres substitués qui ont été nommés lors de l'assemblée générale. Un membre substitut peut alors venir remplacer le membre régulier, et aura droit de parole et droit de vote. Suggestion : envoyer le procès-verbal de la réunion précédente lors de l'invitation au membre substitut afin qu'il ou elle soit informé(e) des éléments discutés lors de la dernière réunion.

Quelques modifications apportées aux règles de régie interne :

- Convocation : L'ordre du jour, le procès-verbal et les documents de consultation doivent être fournis aux membres 2 jours ouvrables avant la réunion (et non plus 5 jours ouvrables)
- Ajout à l'ordre du jour : Si les membres désirent porter à l'attention du CÉ des sujets pouvant amener une discussion, ils devront aviser le président ou la direction 3 jours avant la tenue de la réunion (et non 5 jours).

## 9.0 Déclaration d'intérêts

Formulaire rempli par les membres du CÉ afin de s'assurer qu'ils répondent aux critères d'indépendance de la CSDM. Estelle mentionne qu'elle est la voisine directe de la cour d'école, ce qui pourrait être source de non-neutralité de sa part dans certains dossiers. Ceci n'inquiète aucunement le CÉ et la capacité d'Estelle de bien remplir son rôle n'est aucunement remise en question.

## 10.0 Calendrier des rencontres 2017-2018

Voici l'horaire des rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2017-2018 (à noter que toutes les rencontres débutent à 18h30) :

Mercredi 8 novembre 2017

Jeudi 7 décembre 2017

Mardi 16 janvier 2018

Jeudi 15 février 2018

Jeudi 22 mars 2018

Mercredi 18 avril 2018

Mercredi 16 mai 2018

Mercredi 6 juin 2018

## 11.0 Points de la direction

### 11.1 Nouvelles des nôtres, bilan de la rentrée

Rentrée : La rentrée à l'annexe a été mouvementée en raison du ménage d'été qui n'avait pas été fait. Les enseignants ont travaillé fort durant les journées pédagogiques précédant la rentrée pour pallier à la situation. Pour les enfants, des rappels ont dû être faits par le directeur et l'agent Gascon au niveau de la sécurité routière et règles de respect des voisins. Dans l'ensemble, les gens sont satisfaits à l'annexe, l'environnement y est calme et agréable, le mobilier est neuf et chaque classe est munie de tableau blanc interactif. Le seul bémol est au niveau de gymnase qui est de petite taille, mais les professeurs d'éducation physique démontrent beaucoup de créativité pour adapter les activités (ex. : réservation des terrains de tennis au parc Nicolas-Viel) et privilégient les cours à l'extérieur. Mme Lyda a repris le rôle de secrétaire à l'annexe (en attente de pouvoir engager une secrétaire) et un concierge exclusif à l'annexe a été embauché.

En ce qui a trait aux déplacements à pieds des élèves vers l'annexe, on ne note pas davantage de retards. Les déplacements du service de garde entre la maison-mère et l'annexe, sous la supervision de M. Jean, se font bien. Les élèves arrivent à temps pour le départ vers l'annexe. On mentionne toutefois que la température a été très clémentine depuis le début de la rentrée, ce qui facilite grandement les déplacements. Les membres du CÉ s'inquiètent pour le déneigement des trottoirs suite aux chutes de neige. Ceci compliquerait et ralentirait grandement les déplacements. Techniquement, si on recevait l'appellation 'Corridor scolaire' pour le trajet entre la maison-mère et l'annexe, on pourrait être prioritaire en termes de déneigement, mais on constate que c'est rarement respecté. Les membres du CÉ s'entendent pour dire que l'on devrait être vigilant et appeler au 311 pour se plaindre dès que les trottoirs sont mal déneigés. Plus nombreuses seront les plaintes de parents, plus le problème sera pris au sérieux par les gens de la ville. **Joël propose d'écrire une ébauche de lettre** qui sera envoyée aux conseillers d'arrondissements / personne responsable à la ville pour exprimer les craintes du CÉ à ce sujet.

Le directeur mentionne la difficulté pour lui d'être présent dans les deux bâtisses, et la difficulté de ne pas voir tous les élèves et tous les enseignants à chaque jour. En soutien, il peut compter sur M. Kevin (responsable de l'annexe) et Mme Georgie (responsable de la maison-mère).

Nouvelle des nôtres : Cette année, l'école St-Benoit accueille plusieurs nouveaux membres de son personnel : Plusieurs nouveaux professeurs, un nouveau TES, une nouvelle psycho-éducatrice et une nouvelle orthopédagogue. Le directeur mentionne également que nous avons une nouvelle infirmière attitrée à l'école. Aussi, il n'y a plus de travailleur social attitré à l'école, mais on peut faire des demandes au CLSC au besoin pour qu'un travailleur social vienne y intervenir.

#### 11.2 Déclaration de clientèle au 30 septembre

Au 30 septembre, on compte 341 élèves à l'école, ce qui est 20 élèves sous la prévision. Malgré cette baisse de clientèle, il n'y a pas eu de fermeture de groupe. 3 élèves de l'école sont en libre choix.

#### 11.3 Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le 17 octobre 2017. Un sous-comité de l'OPP s'occupe de les organiser. Pour les portes ouvertes, le directeur libérera un enseignant du préscolaire et un enseignant du 1<sup>er</sup> cycle pour répondre aux questions des parents-visiteurs.

#### 11.4 Budget

Description du budget :

- Le budget doit être adopté par le CÉ.
- 3 fois par année : le directeur rend compte des dépenses.
- Déficit an passé : 8 000 \$ expliqué par les congés de maladie de la secrétaire et du concierge, le manque de surveillants (donc les profs ont été pris en surtemps), la libération des enseignants et activités pour le déménagement, factures non réglées de l'année précédente et le déficit du service de garde.
- Le budget de cette année sera révisé suite à la déclaration de la clientèle du 30 septembre.
- Dans le budget, on retrouve deux types de comptes : contrôlés centralement (salaires des enseignants et direction, ce qui est contrôlé par la CSDM) et contrôlés localement (dépenses matériel, salaires du personnel non-enseignant, ce qui est contrôlé par l'école).
- Différentes enveloppes budgétaires :
  - Fonds 1 : Budget régulier (activités de formation, service aux élèves, gestion, entretien ménager, etc.)
  - Fonds 3 : Mesures probantes
  - Fonds 4 : argent provenant des parents (sorties, photos, matériel scolaire, levées de fonds)
  - Fonds 5 : Mesure 'agir autrement'
  - Fonds 6 : Allocations supplémentaires (allocation du MELS) et service de garde
  - Fonds 7 : École Montréalaise (fonds pour les écoles en milieu défavorisé)
  - Fonds 8 : Opération Solidarité (fonds pour les écoles en milieu défavorisé)
  - Fonds 9 : Marge de crédit pour les dépenses

#### 11.5 Retour sur les rencontres de parents et l'assemblée générale

Les rencontres de parents se sont bien passées. Le directeur a bien apprécié le fait qu'elles soient étalées sur plusieurs semaines plutôt que toutes la même soirée, ce qui lui permettait d'accueillir et parler à plus de parents. L'assemblée générale s'est bien passée, même si le nombre de parents présents était moindre que l'an dernier. Il est à noter que la présidente de la CSDM et la commissaire y étaient présentes. Certains membres du CÉ trouvent regrettable que la présidente de la CSDM soit partie avant la fin de l'assemblée, empêchant la possibilité aux parents de discuter avec elle.

#### 11.6 Comité non-violence

Il n'y aura plus de comité non-violence à l'école cette année. Ce comité est plutôt remplacé par un comité 'vivre ensemble' qui regroupent maintenant trois anciens comités : comité non-violence, comité code de vie et comité cour. Sur ce nouveau comité siégeront 4 enseignants, le directeur, le TES, la psychoéducatrice et le responsable du service de garde.

#### 11.7 Sorties éducatives

Sorties approuvées par le CÉ :

- Élèves du 2<sup>e</sup> cycle : sortie à la piscine (4 cours). Le coût total est de 32 \$. La façon dont ce coût sera assumé reste à déterminer.
- Élèves du groupe 33 : 3 sorties : planétarium, biodôme et jardin botanique. Frais assumés par le fonds 'école montréalaise'.
- Élèves des groupes 31 et 32 : Sortie à la grande bibliothèque (8 novembre) et au Musée d'Art Contemporain. Dans les deux cas, les frais demandés sont de 3,50 \$, ce qui correspond au coût du transport.

#### 11.8 Projets de financement – TES et préscolaire

Deux demandes de financement :

- Le technicien en éducation spécialisé demande des fonds afin de démarrer une activité de 'recette en pots Masson' avec des élèves sélectionnés par lui, éprouvant certaines difficultés à l'école. Cette activité aurait lieu le midi. Les pots Masson remplis par les élèves pourraient ensuite être vendus. L'argent ainsi récolté pourrait servir soit à financer les ingrédients (dans ce cas, l'activité est auto-financée), soit être retourné à l'élève, soit être utilisé pour acheter de la pizza, crème glacée, etc. Le CÉ demande au TES de préciser son activité : quels sont les critères pour sélectionner les enfants, combien d'enfants, etc. Aussi, le CÉ exprime un malaise devant le fait de vendre les pots, surtout si c'est pour acheter de la malbouffe.
- Les enseignants de préscolaire veulent effectuer une activité de dégustation de pommes et de décoration de citrouille. Ils vont demander une subvention au Provigo pour acheter 24 pommes et 4 citrouilles.

#### 12.0 Des nouvelles du...

##### 12.1 Redécoupage

Au mois de juin, des membres du CÉ avaient rencontré le responsable de l'organisation scolaire, Marc Prescott, et Mme Fleury afin de discuter du redécoupage. On avait alors mentionné que la décision de faire ou non un redécoupage serait prise en octobre. **On doit donc communiquer avec l'organisation scolaire pour prendre à nouveau rendez-vous avec eux. Valérie doit tenter de communiquer avec Mélanie Robinson à cet effet.**

##### 12.2 Agrandissement

###### 12.2.1 Plan de sécurité du chantier

Le début des travaux d'agrandissement a eu lieu le 15 septembre. Actuellement, on est en phase de construction de l'aqueduc. En ce moment, le niveau de bruit est acceptable.

Sécurité : Quelques appels du directeur ont été nécessaires et des ajustements ont dû être faits. Ainsi, les grilles sont maintenant fermées, ce qui garantit que l'accès au chantier est bloqué. Aussi, il n'y a plus de voyage de camions à l'heure de la rentrée. Le chargé du projet se montre à l'écoute et ouvert aux demandes du directeur.

#### 13.0 Points du responsable du service de garde s/o

#### 14.0 Point des parents

##### 14.1 Photos 2018-2019

On revient sur l'idée de réserver le photographe 'photo scolaire repensée' pour l'année scolaire 2018-2019. Ce photographe prend les photos dans les classes, et offre un atelier de photo aux élèves. **Valérie va s'occuper de les contacter pour réserver pour l'an prochain.**

##### 14.2 Comité d'usagers du service de garde

Le CÉ mentionne l'intérêt de débiter un comité d'usagers du service de garde. Ce comité constituerait un lien d'échange entre le responsable du service de garde et les parents utilisateurs. Il s'agit d'un comité consultatif qui peut faire des recommandations sur différents sujets : orientation du SDG, réglementation, activités et fonctionnement. Il est composé de 3 à 5 parents élus par l'ensemble des parents utilisateurs du SDG. Afin d'informer les parents de la mise en place de ce comité et pour recruter des parents intéressés à y siéger, **Hélène propose d'écrire une lettre qui sera distribuée dans l'agenda.**

##### 14.3 Planification de la fête de Noël

On doit tout-de-suite commencer à planifier l'achat des cadeaux de Noël qui seront offerts aux élèves de St-Benoit. Plusieurs options sont envisagées : Legos (achetés à la vente Mega-Blok) ou soucoupes pour glisser (achetées chez Canadian Tire). On surveille la vente de l'entrepôt Mega-Blok qui devrait être au mois d'octobre. **Estelle va étudier la possibilité de demander des subventions auprès de différents organismes.**

##### 14.4 Projet éducatif 2018-2019

On est en attente du plan d'engagement de la CSDM avant de pouvoir déterminer le plan d'engagement local de l'école.

##### 14.5 Sortie de fin d'année

Encore cette année, on évalue la possibilité de faire une sortie de fin d'année à l'extérieur de la ville. Comme les coûts sont élevés (coûts de transport plus élevés lorsque l'on quitte l'île, pour un coût total de la sortie estimé à 10 000 \$), on doit évaluer la possibilité d'aller chercher du financement externe. **Ici aussi, Estelle regardera pour des demandes de subventions ou dons auprès d'organismes externes.**

15.0 Point des enseignants

15.1 Chérifa mentionne que les classes de maternelle devraient être nettoyées plus qu'une fois par semaine. Le directeur mentionne que l'horaire sera changé éventuellement pour les classes soient nettoyées deux fois par semaine.

15.2 M. Nicu propose une stratégie pour que les enseignants puissent communiquer aux parents leur programme et exigences. Ils peuvent se filmer lorsqu'ils l'expliquent aux élèves et envoyer le lien de ce vidéo aux parents.

16.0 Point du représentant de la communauté

16.1 s/0

17.0 Des nouvelles de l'O.P.P.

- Une première réunion a eu lieu le 27 septembre. Plusieurs nouveaux membres y étaient présents. Le fonctionnement par sous-comité a été choisi à nouveau cette année.
- Trois sous-comités ont été formés : portes ouvertes, activités parascolaires et soirée zumbra (qui aura lieu en décembre pour les élèves de maternelle et 1<sup>er</sup> cycle).
- Une activité exclusive aux élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sera planifiée après Noël.

18.0 Sujet divers

18.1 s/0

Levée de l'assemblée à 21h35.

Stéphane Rochefort  
Directeur

Valérie Villeneuve  
Présidente